

pes), et il faut le cultiver de manière à obtenir la proportion d'enveloppes la plus grande possible. Les moyens indiqués précédemment permettront d'obtenir ces résultats. Quant aux feuilles basses trop légères pour faire de bons "binders", elles trouveront facilement un emploi, soit dans des mélanges avec les feuilles supérieures, (tabacs à pipe relativement légers), soit dans la fabrication des cigarettes, pour laquelle on demande actuellement des tabacs légers et de couleur claire.

Si ces tabacs sont bien réussis, ils réaliseront des prix avantageux. Il faut cependant que le planteur canadien qui se livre à la culture du Comstock, surtout dans les comtés Nord, s'habitue à tirer sa récolte en trois catégories, feuilles basses, feuilles moyennes et feuilles supérieures. Ce travail sera plus aisé et plus efficace si les Comstocks sont cultivés conformément à ce qui a été dit plus haut, tandis qu'il donnera toujours des résultats insuffisants si la plante n'a pas été traitée convenablement.

Malgré l'assertion trop répandue que le planteur ne trouve pas dans un prix de vente plus élevé, une compensation suffisante pour le travail supplémentaire que représente le triage dont nous parlons, il s'apercevra bientôt que, au contraire de ce qu'il suppose, (que le manufacturier cherche à payer le prix le plus bas possible pour des tabacs non triés), ce dernier préfère payer un peu plus cher si ce qu'on lui offre convient exactement aux besoins de sa fabrication et ne l'expose pas à des déchets, ni ne l'oblige à se livrer à des fabrications inférieures afin d'utiliser ces derniers.

Plus qu'on ne le croit généralement, l'avenir de la culture du tabac au Canada est entre les mains du cultivateur même. Nous n'affirmons pas que la situation du planteur de Québec se soit améliorée considérablement pendant les dernières années, mais les plus sincères et les plus habiles reconnaîtront qu'il n'est pas bien difficile, à l'heure actuelle, de

placer rapidement et à un prix avantageux une récolte de tabac bien réussie.

F. CHARLAN,  
Chef du Service des Tabacs,  
Ottawa.

20 mai 1912.

### LA CULTURE DU TABAC DANS L'ONTARIO

La culture du tabac a passé l'âge des expériences dans le comté de Prince Edouard, Ontario. Récemment, on a expédié en un seul jour, cinquante-deux tonnes de feuilles. Les sept acres cultivés cette année ont donné un rendement de \$12,000. Les acheteurs ont payé depuis 11¼ cents jusqu'à 12½ cents la livre de feuilles. Le sol du pays qui s'adoptait si bien aux produits de conserve, a prouvé qu'il est excellent pour le tabac. Un fermier a retiré \$209 d'une plantation de trois-quarts d'acre.

Tous les fermiers disent qu'ils préfèrent la culture du tabac à celle des tomates, parce que le revenu est plus considérable. Un représentant de l'Imperial Tobacco Company qui surveillait l'expédition à Picton, dit que les fermiers des comtés d'Essex et de Kent ont obtenu \$1,250,000 pour la récolte de tabac cette année.

Une des grandes compagnies bulgares de tabac, la Société Anonyme des Fabriques de Tabac Réunies, de Philippopolis, a porté son capital de \$579,000 à \$772,000 par l'émission de dix milles actions de 100 francs (\$20) chacune. Pour la première fois, le capital étranger a souscrit: la Banque de l'Union Parisienne a pris 5,000 actions. Cette banque est reliée aux monopoles français et autrichiens du tabac, et l'on pense que la compagnie de Bulgarie exportera du tabac bulgare en France et en Autriche.

# UN CIGARE

## Qui vous dessillera les yeux.

Les Statistiques montrent que des hommes en proportion considérable ne peuvent pas distinguer le rouge du vert—ils sont atteints de daltonisme et ne le savent pas. Presque toujours un sens de différenciation d'un genre ou d'un autre nous manque. Le cigare "**Concha Fina**" fera voir au fumeur qu'il paie des prix ridicules pour des cigares importés sans obtenir pour cela un article meilleur.

Le "**CONCHA FINA**" Davis (Havane clair,)

Est vendu à raison de 3 pour 25c.

Il s'est acquis une renommée, de l'Atlantique au Pacifique, et sa qualité seule est le secret de son succès remarquable.

**S. DAVIS & SONS, LIMITED, MONTREAL**

Fabricants des fameux "**NOBLEMEN**", deux pour vingt-cinq cents.